

la première fois. Néanmoins, cette somnolence n'eut aucune conséquence fâcheuse.

Cette observation a pour but de montrer l'efficacité du traitement préconisé, en ces dernières années, par MM. Huchard et C. Fiessinger. Elle est une nouvelle preuve que la respiration de Cheyne-Stokes, même pendant plusieurs mois consécutifs, ne comporte pas forcément un pronostic fatal.

(CH. FIESSINGER,  
in Jnal. des Praticiens).

## Traitement de la chorée

Ruhrah de Baltimore vient de recommander le repos au lit pour les petits choreiques.

Après un long séjour au lit, dans les conditions hygiéniques les plus parfaites possibles, le malade voit son agitation cesser et ses membres se calmer. Dès lors on lui permet de se lever, en ayant soin de commencer par quelques instants seulement, et en augmentant graduellement la durée de la position debout. Si les mouvements reviennent, on recommence en remettant l'enfant au lit.

La moyenne de la durée du traitement est de quarante jours.

Il faut remarquer que les signes de guérison consistent non seulement dans l'absence des mouvements, mais aussi dans l'augmentation, du poids.

La chorée est une névrose fréquente chez les enfants, se rencontrant surtout chez les nerveux, les héritiers d'une tare nerveuse, qui ont déjà présenté des convulsions au berceau, et aussi chez les nerveux accidentels : c'est une maladie contre laquelle la thérapeutique a épuisé son arsenal le plus varié. C'est un peu un de ces troubles, dont on a pu dire jusqu'ici, que le meilleur traitement était six semaines d'Hôpital.

Dans ce nouveau traitement, quel est le plus puissant facteur ? est-ce le repos ? est-ce le temps le plus grand des maîtres ?

Le docteur Ruhrah de Baltimore, qui nous donne le fruit de son expérience s'est-il posé cette question à l'Hôpital Garrett, en relatant les quarante cas qu'il a observés et sur lesquels il s'appuie, pour recommander le cure du repos ? Nous l'ignorons : c'est un traitement de plus, mais nous attendons avant de conclure.

SEVERIN LACHAPELLE.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA VILLE DE NEW-YORK SUR L'APPROVISIONNEMENT DU LAIT

Membres de la Commission : MM. les Drs L. Emmet  
Holt, A. Jacobi, J. D. Bryant, T. M. Prudden  
et R. G. Freeman

Pendant que d'un côté la Commission Royale Anglaise sur la tuberculose déclare avec l'école française que la tuberculose bovine est transmissible à l'homme, de l'autre, la commission médicale de New-York, déclare que "le risque de transmettre la tuberculose par le lait est bien petit et ne peut exister que dans les cas de tuberculose bovine avancée, alors que les tubercules auront envahi les glandes du pis de la vache."

Même dans ce dernier cas le risque serait sérieusement amoindri, par le mélange du lait de la vache tuberculeuse avec le lait des autres vaches.

A ce sujet, il importe de se souvenir que Gebhard nous a déjà dit que le lait tuberculeux dilué à 1 pour 40, 1 pour 50, 1 pour 100 perdait ses propriétés virulentes, et que nous nous sommes appuyés depuis longtemps sur ce fait pour toujours donner la préférence au lait d'un troupeau de vaches, plutôt qu'au lait d'une seule vache.

Nous sommes tout de même entre deux courants, dont l'un entraînant avec lui la doctrine, nous porte à croire à la possibilité de la contagion, et dont l'autre roulant sur les faits variés justifie le doute.

Or nous savons combien il est imprudent de faire des législations appuyées sur des faits hypothétiques apparemment vrais, mais dont la vérité scientifique n'a pas été établie.

Quand on voit Koch lui-même persister à nier l'identité des deux maladies chez la vache et chez l'homme, et maintenir debout sa compétence supérieure en la matière, il nous incombe, il nous semble, un double devoir : être sages et ne pas tomber dans "l'emballement" : il ne faut pas crier au feu avant que le feu ne soit à la maison.

SEVERIN LACHAPELLE.